

# L'UNICEF et la pédagogie des droits de l'enfant

## L'UNICEF et les droits de l'enfant

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant dans toutes ses actions. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient.

Les droits de l'enfant – épine dorsale de l'action de l'UNICEF, sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant – soulèvent des questions importantes concernant les relations que l'enfant tisse avec son environnement. Cela interroge notamment la relation pédagogique et la place que chacun – enfant comme adulte – y trouve.

Les méthodes pédagogiques et, plus largement, le système éducatif doivent permettre à l'enfant de comprendre, mais aussi de mettre en œuvre ses droits, dans le respect de la dignité de chacun. Ils doivent également offrir à l'ensemble de la communauté éducative les conditions d'un climat scolaire propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

C'est dans ce cadre que se place l'approche pédagogique fondée sur les droits de l'enfant, portée par l'UNICEF dans une vision globale de l'enfant et de l'école. Les écoles qui mettent en œuvre cette pédagogie démontrent une amélioration du climat scolaire, une diminution de l'absentéisme, une motivation plus grande des élèves dans leur apprentissage, comme un plaisir d'enseigner renouvelé pour les enseignants.

## La participation est primordiale !

La participation valorise les enfants dans de nombreuses situations, leur permettant de prendre des décisions à propos des enjeux essentiels qui affectent leur vie, celle de ceux qui les entourent ainsi que leur environnement. Il est essentiel pour les enfants et les jeunes de développer leurs propres capacités et compétences, pour qu'ils puissent participer pleinement dans leurs communautés et leurs sociétés.

La participation est l'un des principes fondamentaux inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, signée par l'ensemble des États.

La participation est le pilier central de la démocratie. De manière générale, elle est le moyen de former des citoyens actifs et capables de renforcer les pratiques démocratiques.

La participation active des enfants permet d'obtenir de meilleurs résultats. Si les enfants sont écoutés, alors les services désignés pour prendre en compte leurs besoins seront plus efficaces.

## Les projets et l'empowerment

L'aboutissement des actions pédagogiques est de proposer aux enfants les possibilités de choisir et de créer leur propre projet citoyen. En effet, les enfants ont besoin de prendre en charge eux-mêmes un projet qui leur appartienne et leur permette de comprendre le sens d'un engagement citoyen. C'est en développant des projets à travers cette pédagogie des droits de l'enfant qu'ils accèdent à *l'empowerment* (l'autonomisation). Les enfants ont un rôle actif et important à jouer dans la construction d'un monde en paix. Leurs voix doivent être entendues.

## **La mallette pédagogique : découvrir les droits de l'enfant et agir à l'école**

L'UNICEF s'est associé à MILAN pour la conception et la réalisation d'une mallette pédagogique sur les droits de l'enfant. Convaincu de l'engagement partagé avec MILAN en faveur de la promotion de la citoyenneté, du respect de soi et des autres et du développement de la démocratie à l'École, l'UNICEF fonde sur cet outil ambitieux et qualitatif le déploiement de son nouveau programme pédagogique « Droits dans l'école ». Dans une volonté d'accompagner les enseignants pour entrer dans la démarche, la mallette pédagogique est un outil adapté au cadre scolaire.

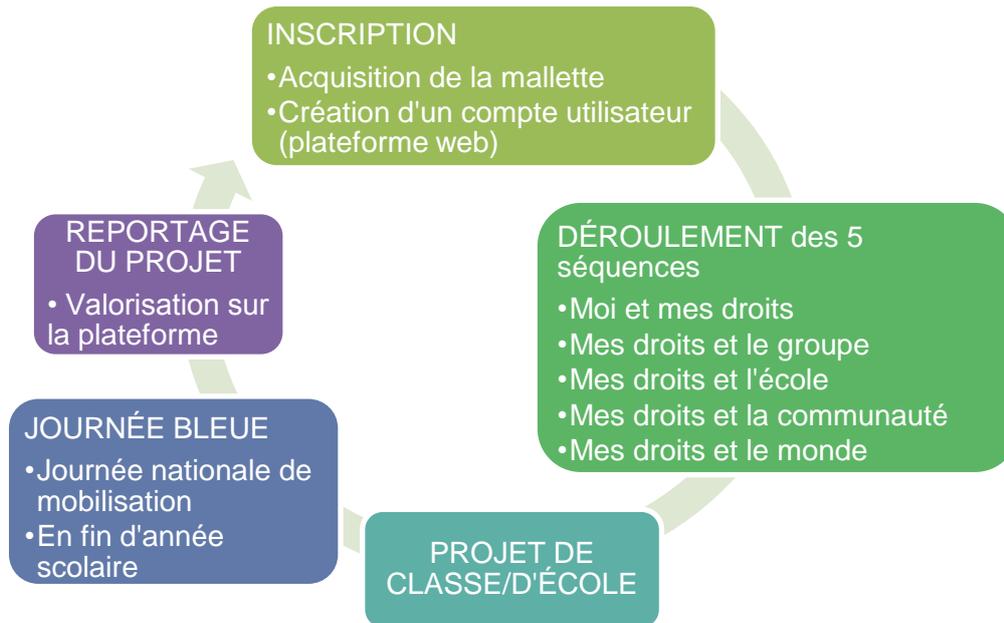
### **« Droits dans l'école » – un programme pédagogique fondé sur les droits**

Le programme « Droits dans l'école » est un programme éducatif destiné aux écoles primaires, s'appuyant sur des outils clés en main. Il a été conçu par l'UNICEF afin de donner une dimension concrète à la mise en œuvre d'une pédagogie des droits de l'enfant.

Les acteurs de l'éducation sont ainsi invités à développer la place accordée aux droits de l'enfant dans l'école, tant en termes de contenus que du rôle donné aux enfants dans son fonctionnement. Il se concrétise par la sensibilisation des élèves à leurs droits, mais surtout par la réalisation d'un projet collectif qui mobilise l'ensemble de la classe ou de la communauté éducative, pour une meilleure culture de droits partagés.

### **Le cadre du programme « Droits dans l'école »**

- Un objectif : faire des enfants des acteurs de projets conscients de leurs droits et capables de les mettre en œuvre.
- Une approche pédagogique fondée sur une pédagogie des droits de l'enfant et de projet ;
- Des outils d'accompagnement : une mallette pédagogique et des dossiers pédagogiques clé en main, réalisés par l'UNICEF.
- Un réseau : des enseignants et des éducateurs engagés pour les droits de l'enfant (à travers un engagement dans leur propre classe ou avec l'ensemble de l'équipe éducative).
- Un espace d'échange : une plateforme web permettant aux enseignants/éducateurs de valoriser leurs projets, de télécharger des outils complémentaires et d'échanger avec les autres membres du réseau.
- Un événement fédérateur : la « Journée bleue », journée nationale de mobilisation portée par l'UNICEF et qui se tiendra chaque année, la première semaine de juin, afin de célébrer avec l'ensemble de la communauté éducative les projets réalisés par les enfants avec leur(s) enseignant(s) dans le cadre du programme « Droits dans l'école ».



### Une plateforme web dédiée au programme DROITS DANS L'ÉCOLE

Véritable carrefour des acteurs de l'éducation qui souhaitent travailler sur les droits de l'enfant et s'approprier le programme « Droits dans l'école », le groupe « UNICEF - Droits dans l'école » propose aux enseignants qui s'engagent dans le programme de créer un profil Facebook ou de se connecter avec leur profil existant. En intégrant le groupe Droits dans l'école, chaque enseignant peut télécharger gratuitement des dossiers pédagogiques spécifiques au programme, communiquer avec les autres membres et informer le réseau en temps réel des actions qu'il est en train de mener.

### Des dossiers pédagogiques clés en main

En complément de la mallette pédagogique, l'UNICEF proposera des outils permettant de mettre en œuvre des projets en lien avec les droits de l'enfant. Dans une vision de l'approche par les droits qui vise à rendre les enfants acteurs dans le choix des projets à mener, l'ambition de l'UNICEF est ainsi de proposer un large éventail d'actions, afin de laisser aux enfants et à leurs enseignants une pleine autonomie dans les projets qu'ils mettront ensemble en œuvre durant l'année scolaire. Téléchargeables dans l'espace web dédié aux outils complémentaires, ces dossiers permettront aux enseignants de développer des projets pédagogiques visant soit la participation des enfants à la vie de l'école, soit une sensibilisation de pair à pair.

### Un réseau bénévole comme partenaire privilégié

L'UNICEF dispose d'un réseau de 6 000 bénévoles sur l'ensemble du territoire français. Les bénévoles se mettent à la disposition des acteurs de l'éducation afin de développer des partenariats autour d'actions communes :

- interventions de sensibilisation sur des questions relatives aux droits de l'enfant ou aux actions de l'UNICEF ;
- animations d'ateliers autour de l'opération « Frimousses des écoles », un projet ludique, créatif et solidaire pour aborder les problématiques d'éducation au développement à partir de la fabrication de poupées de chiffons ;
- accompagnement dans la mise en œuvre du programme « Droits dans l'école » : formation à la démarche, appui pour l'organisation des séquences pédagogiques, implication dans l'organisation de la Journée bleue.

**Pour en savoir plus :**

- > Retrouver les coordonnées du comité le plus proche : <http://www.unicef.fr/contenu/nous-decouvrir/comites-benevoles-unicef/comite>
- > Le site de l'UNICEF France : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)
- > L'espace dédié aux acteurs de l'éducation : [www.unicef.fr/education](http://www.unicef.fr/education)
- > L'opération Frimousses des écoles : [www.unicef.fr/frimousses-des-ecoles](http://www.unicef.fr/frimousses-des-ecoles)

**EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME DROITS DANS L'ÉCOLE :  
CONNECTEZ-VOUS À [www.unicef.fr/droitsdanslecole](http://www.unicef.fr/droitsdanslecole)**